



# PAYSAN AUJOURD'HUI

Siège : APCAM BP : 3299 Bamako/Mali-Square Patrice Lumumba- Porte 15-Tél : 221 87 25- Mail : [apcam@apcam.org](mailto:apcam@apcam.org)

Bulletin trimestriel d'information et de liaison du réseau des Chambres d'Agriculture du Mali • N°20 • Décembre 2006



## EDITORIAL

L'année 2006 se termine dans un contexte socio-économique favorable caractérisé par une bonne pluviométrie. Les prévisions nationales de récoltes sont excédentaires au titre de la campagne agricole.

Au cours de cette année, les principales actions menées par le Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali ont porté essentiellement sur :

- la représentation et la défense des intérêts de la profession agricole au niveau national, sous-régional et international ;
- l'appui à la recherche de solutions au problème d'approvisionnement en intrants agricoles à travers l'organisation de six (6) ateliers régionaux et d'un atelier national sur l'analyse des contraintes d'approvisionnement en intrants d'une part et la conduite du dossier sur les propositions d'offres faites par la République d'Ukraine d'autre part ;
- le soutien au système collectif de mise en marché des produits agricoles à travers la tenue d'une bourse de céréales et l'organisation d'un atelier national sur ce sujet ;
- l'organisation du Salon international de l'Agriculture (SIAGRI) à Bamako ;
- l'organisation de la Journée du Paysan à Ségou ;
- l'appui au processus d'adoption de la Loi d'Orientation Agricole (LOA) ;
- l'appui dans la conduite du Programme 400 tracteurs.

Dans le cadre de la mise en œuvre de ces activités, le réseau Consulaire a été confronté à un certain nombre de difficultés qui sont entre autres :

- la faiblesse du niveau de formation et de professionnalisme des acteurs ruraux ;
- l'absence des ressources pérennes pour l'institution consulaire.

Le Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP), Programme phare du Réseau des Chambres d'Agriculture du Mali boucle sa première phase en 2007. Durant quatre (4) années d'intervention, des activités ont été menées à l'attention des Chambres d'Agriculture et des organisations professionnelles agricoles. Des résultats encourageants ont été enregistrés. Les enseignements tirés de la mise en œuvre cette première phase du PASAOP, en terme de forces et de faiblesses, permettront la préparation de la deuxième.

C'est l'occasion de saluer cette expérience d'appui institutionnel du Gouvernement de la République du Mali et son partenaire, la Banque Mondiale aux organisations de producteurs pour qu'elles soient à même de jouer pleinement leur rôle dans l'orientation, la définition, la mise en œuvre et le suivi de projets et programmes.

En 2007, tout en privilégiant l'approche genre, les actions du Réseau seront axées essentiellement sur :

- La mise en œuvre de la LOA, surtout la préparation des volets qui seront de la responsabilité des Chambres d'Agriculture (appropriation de la mise en œuvre, large campagne d'information des producteurs, répertoire des us et coutumes, mise en place du registre des producteurs, etc. ) ;
- Le système collectif de mise en marché des produits agricoles, avec un pilotage des producteurs ;
- La structuration des OP autour des filières comme le coton, le riz et la mangue ;
- Le renforcement du système d'information commerciale sur les produits agricoles ;
- La réalisation des formations des élus et du personnel permanent.

Le Président de l'APCAM  
**Bakary TOGOLA**

## SOMMAIRE

Editorial.....	1
SIAGRI 2006 : Bilan et perspectives.....	2
Atelier national sur l'analyse des contraintes de l'approvisionnement en intrants .....	4
400 tracteurs dans les champs !!!.....	5
Mission de prise de contact en Ukraine.....	7
Atelier d'information et de sensibilisation des jeunes ruraux sur les mécanismes de financement des projets et programmes .....	7
Encadré : Journée Mondiale de la femme rurale 2006.....	8
Présentation du Programme Compétitivité et Diversification Agricole (PCDA).....	9

**1<sup>er</sup> Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako, tenu du 17 au 23 septembre 2006**

\*\*\*\*\*

**BILAN ET PERSPECTIVES**

**Lire en page 2**



*Présidium à la cérémonie d'ouverture*



*Président de la République félicitant le Président de l'APCAM*

# 1<sup>er</sup> Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) de Bamako, tenu du 17 au 23 septembre 2006

## BILAN ET PERSPECTIVES

Le 1<sup>er</sup> Salon International de l'Agriculture (SIAGRI) s'est tenu du 17 au 23 novembre 2006 au Palais de la Culture de Bamako.

Organisé par l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM) le SIAGRI 2006 avait pour objectifs :

- promouvoir les produits du secteur agricole, agroalimentaire et agro-industriel du Mali et de la sous-région ;
- répondre aux besoins en équipements des opérateurs du secteur agricole, agro-alimentaire et agro-industriel des filières ciblées ;
- contribuer à la promotion des entreprises évoluant ou souhaitant évoluer dans le domaine agroalimentaire et agroindustriel au Mali ;
- promouvoir la sécurité sanitaire et la traçabilité des produits agroalimentaires ;
- développer la transformation sur place et la commercialisation des produits locaux ;
- faciliter la pénétration des marchés en privilégiant la qualité des produits et la compétitivité ;
- établir et fructifier les contacts avec les décideurs pour le développement des investissements, le partenariat pour le développement industriel, commercial et scientifique.

### Cérémonie d'ouverture :

La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois interventions :

- l'allocution de bienvenue du Maire de la Commune V du District de Bamako ;
- l'allocution du Président de l'APCAM ;
- le Discours d'ouverture du Premier Ministre.



*Présidium à la cérémonie d'ouverture*

Rehaussée par la présence de 8 ministres, la cérémonie d'ouverture a pris fin par une visite des stands par le Premier Ministre



*Premier Ministre aux pôles animaux*

### Visite du Président de la République au SIAGRI

Le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE a visité durant 4 heures l'ensemble des stands et pôles du SIAGRI le 20 novembre 2006.



*Président de la République félicitant le Président de l'APCAM*

### Conférences

Quinze communications portant sur les différentes préoccupations de l'agriculture ont fait l'objet de conférences-débats au cours du SIAGRI. Il s'agit de :

1. Analyse des marchés d'intrants: point de vue de l'IFDC
2. Biotechnologies animales: possibilités offertes et problématiques de leur exploitation au Mali
3. Financement de l'équipement des producteurs et des intrants: point de vue des banques et de la micro-finance
4. Label d'origine et qualité pour de nouveau marché, état et perspectives des réglementations: approche économique
5. Nouveau Riz pour l'Afrique (NERICA): une technologie africaine pour la sécurité alimentaire
6. Outils TIC au service du commerce agricole
7. Pesticides: Enjeux et réglementation
8. Politique d'approvisionnement des producteurs en intrants agricoles

9. Problématique de l'amélioration génétique et de l'insémination artificielle au Mali
10. Programme d'amélioration génétique de la production laitière bovine en Afrique de l'Ouest: perspectives
11. Quel avenir pour la filière coton au Mali
12. Rôle des biotechnologies dans l'amélioration de la productivité agricole
13. Technologie de transformation des produits d'origine animale
14. Transformation comme technologie de valorisation et de diversification des activités agricoles
15. Utilisation des filets imprégnés d'insecticides pour la protection du bétail



*Vue de face conférences*

#### **Animations folklorique et culturelle**

L'animation culturelle a été assurée du début à la fin du SIAGRI entre 16 h à 18 h par des artistes comme Mamou SIDIBE, Bolon Seydou, etc.

Une grande soirée culturelle a été organisée à l'attention des participants le 22 novembre 2006 de 20 heures à 00 heure dans l'amphithéâtre du Palais de la Culture, avec le Groupe Milo, Doussou Bagayago, Mamou SIDIBE, Bolon Seydou et Souleymane OUATTARA (Balfoniste).



*Artiste Mamou SIDIBE  
et l'Ensemble Instrumental du Mali au fond*

#### **Cérémonie de Clôture**

La cérémonie de clôture a été marquée par trois interventions :

- Le témoignage de la Représentante des exposants ;
- L'allocution du Président de l'APCAM ;
- Le Discours de clôture du Ministre de l'Elevage et de la Pêche.

Cette cérémonie a été faite en présence du Ministre de l'Agriculture et de la Commissaire à la Sécurité Alimentaire.



*Présidium à la cérémonie de clôture*

#### **Les 5 raisons de satisfaction du SIAGRI 2006 :**

1. La grande disponibilité et la mobilisation permanente des hautes autorités pour cet évènement. A titre d'exemple, le président de la République qui était venu pour une heure a fait 4heures au niveau des stands et des différents pôles du salon;
2. La participation journalière d'au moins 5000 visiteurs simples et professionnels ;
3. La participation de 17 pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie.
4. L'exposition de 800 types de produits par 85 exposants au niveau de 140 stands ;
5. L'organisation de 15 communications faites par des Experts maliens, Burkinabés, Togolais, Français et Allemands sur des thèmes liés aux préoccupations des producteurs.

**Abdoulaye N'DIAYE**  
Conseiller Technique APCAM

**Tous les documents de la  
1<sup>ère</sup> édition du SIAGRI  
sont disponibles sur  
[www.siagri-bamako.com](http://www.siagri-bamako.com)**

# Ateliers sur l'analyse des contraintes d'approvisionnement en intrants agricoles au Mali

## Le plan d'action par groupes d'acteurs et par thème

Devant les problèmes récurrents rencontrés chaque année au Mali en termes d'approvisionnement en intrants ayant de graves conséquences pour les paysans maliens, l'APCAM a décidée en 2005 de s'attaquer à ce fléau en analysant tout d'abord les contraintes qui freinent le processus d'approvisionnement.

En effet, ces dysfonctionnements dans l'accès aux intrants provoquent souvent, entre autres, des retards importants dans les livraisons mettant en péril les récoltes ; des augmentations de prix dues à l'absence de stratégie d'achat et à un manque certain de moralité ; et des différences en plus ou en moins entre les quantités nécessaires et les quantités livrées.

L'APCAM a alors décidé de la tenue de six ateliers régionaux pour couvrir le Mali en donnant la parole aux acteurs locaux :

- Zone CMDT: acteurs de Bougouni, Koutiala et Sikasso
- Zone OHVN: acteurs de Ouélessébougou
- Zone ON: acteurs de Ségou
- Zone Nord: acteurs de Mopti, Gao et Tombouctou.

L'animation de ces 6 ateliers et de l'atelier national, objet de ce rapport, est confiée à l'IFDC et l'organisation en est assurée par l'APCAM.

La tenue des ateliers régionaux s'est étalée sur six mois selon le calendrier ci-dessous, en commençant par la zone Office du Niger car, dans cette zone, les approvisionnements se font traditionnellement en Avril pour des livraisons en Juin. :

- Zone ON : Ségou du 6 au 8 Décembre 2005
- Zone coton: Ouélessébougou du 13 au 15 Janvier 2006 et Bougouni, Koutiala et Sikasso du 14 au 16 Février 2006
- Zone Mopti – Gao – Tombouctou: Mopti du 15 au 17 Mai 2006.

Pour réellement pouvoir analyser les contraintes en approvisionnement en intrants dans chaque zone, il est convenu que pour chaque atelier le maximum de catégories d'acteurs locaux soit représenté:

- Producteurs (Syndicats et OPA)
- Distributeurs et leurs associations (ORIAM ; CropLife et ASSEMA)
- Compagnie cotonnière (CMDT), Offices (ON)
- Institutions financières (banques, organismes associatifs et organismes de micro crédit)
- Transporteurs
- Etat, services publics
- ONG actives dans le secteur concerné.

Pour la tenue de ces ateliers IFDC a spécialement développé deux outils:

- Une grille de situation existante en 12 points permettant aux différents types d'acteurs d'être au même niveau d'information avant le travail d'analyse,
- Une fiche d'analyse des avantages et inconvénients de la situation existante, point par point, permettant aux acteurs de faire des propositions pour remédier aux défaillances constatées.

Lors de chaque atelier régional des propositions concrètes ont été faites par les acteurs locaux.

Ces propositions ont ensuite été transformées en plan d'action au cours d'un atelier national.

Afin de faciliter la lecture des activités à mettre en œuvre, ces dernières ont été regroupées par groupes d'acteurs et par thème.

**Abdoulaye KEITA**  
Conseiller Technique APCAM

### PLAN D'ACTION

#### ORGANISATIONS PROFESSIONNELLES AGRICOLES

##### - Organisation fonctionnelle :

Création de la fonction « achats et gestion des intrants ».  
Création de la fonction « stockage et vente des céréales ».  
Création d'un comité d'éthique pour la moralisation des affaires.

##### - Organisation opérationnelle :

Elaboration et mise en œuvre du plan d'affaires.  
Elaboration et suivi du budget de fonctionnement.  
Augmentation des capacités à la connaissance du marché mondial des intrants.  
Mise en place de la veille commerciale des cours des engrais.  
Augmentation des capacités à la connaissance et à la recherche des fournisseurs internationaux.  
Augmentation des capacités aux NTIC.

#### DISTRIBUTEURS

##### - Organisation fonctionnelle :

Création d'un comité interprofessionnel.  
Dynamisation des associations faitières existantes (ORIAM en particulier).  
Création d'une charte interne pour le respect de la législation en vigueur.  
Recherche d'augmentation des capacités financières.

##### - Organisation opérationnelle :

Elaboration et mise en œuvre du plan d'affaires.  
Augmentation des capacités à la connaissance du marché mondial des intrants.  
Mise en place de la veille commerciale des cours des engrais.  
Augmentation des capacités à la connaissance et à la recherche des fournisseurs internationaux.  
Lobbying pour une législation sur les engrais et pour l'existence d'un agrément de distribution des intrants.

#### CMDT/OFFICES

##### - Organisation fonctionnelle :

Création de la fonction achat et gestion des intrants (CMDT).  
Mise en place de structures régaliennes en appui aux OPA pour l'accès aux intrants (Offices).

##### - Organisation opérationnelle (CMDT + Offices) :

Augmentation des capacités à la connaissance du marché mondial des intrants.  
Mise en place de la veille commerciale des cours des engrais.  
Augmentation des capacités à la connaissance et à la recherche des fournisseurs internationaux.

#### BANQUES ; INSTITUTIONS FINANCIERES

##### - Organisation fonctionnelle :

Formation des staffs aux spécificités du monde agricole.  
Création de cellules de dialogues avec le monde paysan.

##### - Organisation opérationnelle :

Développement du warrantage (hors coton) et de la tierce détention.  
Développement des accords tripartites OPA/Fournisseurs/Banques.  
Prise en compte des spécificités agricoles.

#### ETAT ET INSTITUTIONS PARAPUBLIQUES :

- Mise en place rapide d'une législation sur les engrais.
- Mise en place rapide d'un système d'agrément pour les distributeurs d'intrants.
- Veille du respect des législations déjà existantes par l'ensemble de la profession (agrément pour les pesticides ; homologation des produits).
- Diffusion des informations sur l'évolution du cours des engrais.

## Programme présidentiel 400 tracteurs

### 400 tracteurs dans les champs !!! Une promesse tenue...

#### Pourquoi les tracteurs ?

En se rendant à la première édition de la Journée du Paysan en mai 2003, le Président de la République, Son Excellence Amadou Toumani TOURE a été frappé par un constat en cette période de démarrage de la campagne agricole : pas un tracteur sur le parcours Bamako-Koutiala !.

C'est ainsi qu'il a promis aux producteurs à Koutiala de donner un nouveau visage à l'agriculture malienne par la mécanisation.

Cette promesse a été tenue à travers le programme "Team 9", un partenariat stratégique que l'Inde met en œuvre en vue de soutenir les efforts de développement de 8 pays africains parmi lesquels le Mali, par la mise à leur disposition de lignes de crédits.

Dans ce cadre, les producteurs agricoles du Mali ont bénéficiés de 400 tracteurs avec accessoires et d'une unité d'assemblage et de montage de tracteurs à Samanko. Cette unité produira 8 à 12 tracteurs par jour en cours de construction.



Cérémonie de remise officielle des tracteurs à Samanko le 29 juin 2006

#### Comment le dossier de cession a été conduit ?

Pour la conduite du dossier, une « Commission de cession des tracteurs » a été mise en place sous l'égide du Ministère de l'Agriculture. Cette Commission comprenait outre le Ministère de l'Agriculture, le Ministère de l'Administration Territoriale et des Collectivités Locales, Ministère du Développement Social et des Personnes Agées, l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ), la

Banque Malienne de Développement Agricole (BNDA), la Banque Malienne de Solidarité (BMS) et des personnes ressources.

#### Quels ont été les critères de répartition par région ?

Pour la répartition des tracteurs et accessoires par région, l'hypothèse de base retenue a été les superficies des principales spéculations agricoles (riz, coton, mil, sorgho, maïs, fonio, arachide, blé/orge) au titre de la campagne agricole 2006/2007 (scénario tendancier), pour obtenir une première tendance d'affectation.

Cette hypothèse a été pondérée par :

- Les facteurs écologiques: sols fragiles, sols lourds, etc. ;
- Les aménagements hydro -agricoles et les potentialités;
- Les productions animales: fauchage, bottelage, cultures fourragères, pompage, etc. ;
- Les activités de transport: eau, aliment bétail, engrais, fumure organique, produits de récolte etc. ;
- Les activités de prestation de services: labour, battage, semis, sarclage, pulvérisage, etc.

Cela a abouti à la répartition suivante :

Régions	Equipements							
	Tracteurs 75 CV	Tracteurs 50 CV	Tracteurs 39 CV	Total Tracteurs	Pulvérisateurs 18 disques	Pulvérisateurs 14 disques	Batteuses de riz	Remorques 6 tonnes
KAYES	10	15	10	35	10	15	5	0
KOULIKORO	15	10	10	35	15	10	15	5
SIKASSO	28	25	25	78	28	25	20	10
SEGOU	23	29	20	72	23	29	35	10
MOPTI	19	16	15	50	19	16	10	10
TOMBOUCTOU	15	15	0	30	15	15	10	5
GAO	10	10	0	20	10	10	5	5
KIDAL	5	0	0	5	4	0	0	5
DISTRICT DE BAMAKO	15	20	15	50	15	20	0	0
FORMATION / RECHERCHE	10	10	5	25	10	10	0	0
Total	150	150	100	400	149	150	100	50

#### Quels ont été les critères de sélection des bénéficiaires ?

##### Pour les exploitants individuels :

- Ressources humaines de l'exploitation
- Critères techniques
- Critères économiques et financiers

### Pour les exploitants collectifs :

- Type de structure
- Critères techniques
- Critères économiques et financiers

### Pour les prestataires individuels :

- Renseignements sur le chef de projet
- Critères organisationnels
- Critères de gestion
- Critères financiers

### Pour les prestataires collectifs :

- Type de structure
- Critères organisationnels
- Critères de gestion
- Critères financiers

### Quelles sont les modalités de cession et de remboursement ?

Les équipements sont cédés au prix subventionné à 25 % aux producteurs. L'acquéreur paye 20 % du montant des équipements à l'enlèvement. Toutefois, il est possible d'étaler ce paiement sur 12 mois à compter de la date d'enlèvement et de signature du contrat.

Les modalités de remboursement des équipements sur 10 ans au prix subventionné à 25% sont fixées comme suit :

Équipement	Prix du tracteur	Apport personnel	Montant du crédit	Frais de recouvrement	Annuités de remboursement
Tracteur de 75 CV + pulvérisateur + pièces de rechange	6 789 000	1 357 800	5 431 200	1,25%	581 155
Tracteur de 50 CV + pulvérisateur + pièces de rechange	4 918 875	983 775	3 935 100	1,25%	421 068
Tracteur de 39 CV	2 707 500	541 500	2 166 000	1,25%	231 769
Remorque de 6 T	1 481 250	296 250	1 185 000	1,25%	126 799
Batteuse à riz	660 750	132 150	528 600	1,25%	56 562

### Quelles sont les modalités de suivi et de recouvrement ?

L'APCAM est chargée d'assurer l'organisation, l'information et la sensibilisation de ses ressortissants bénéficiaires pour assurer le meilleur taux de recouvrement.

Les Services Techniques du Ministère chargé de l'agriculture assureront le suivi technique par :

- L'assistance pour l'approvisionnement en pièces de rechange,
- Le contrôle du respect des normes de production (utilisation du tracteur et de ses accessoires, qualité des opérations culturales)
- Le contrôle du respect des normes d'entretien.

Les institutions financières :

Les institutions financières qui auront été choisies par les bénéficiaires signeront avec eux et l'APCAM des contrats tripartites comportant les modalités et conditions du recouvrement. L'intervention des institutions financières se fera sur la base d'un Protocole d'Accord avec le Ministère Chargée de l'agriculture; elles seront rémunérées par une commission de 1,25% des montants à recouvrer.

### Comment les cérémonies de remise des tracteurs aux producteurs se sont déroulées ?

Les cérémonies de remise des tracteurs se sont déroulées du 18 au 22 décembre 2006 sur l'ensemble du territoire national.

Ces cérémonies ont été présidées par Son Excellence Amadou Toumani TOURE, Président de la République et certains membres du Gouvernement selon le calendrier suivant :

- Kayes, Koulikoro, Ségou, Mopti et Kidal : 18 décembre 2006
- Sikasso et Gao: 19 décembre 2006
- Bamako et APEJ : 21 décembre 2006
- Tombouctou : 22 décembre 2006



*Cérémonie de remise des tracteurs APEJ le 21 décembre 2006*

**Fousseyni TRAORE**  
Secrétaire Général APCAM

## Mission de prise de contact en Ukraine

### **La République d'Ukraine est prête à fournir au moins 70 000 tonnes d'urée pour les producteurs maliens !!!**

Durant les trois (3) dernières années, les principales difficultés d'approvisionnement constatées sont liées à l'insuffisance et au prix élevé des intrants agricoles en général et de l'urée en particulier.

C'est dans ce contexte que le Président de la République du Mali a sollicité son homologue de la République d'Ukraine pour accorder des facilités à notre pays en matière d'approvisionnement en urée.

Suite à cette sollicitation, l'Etat ukrainien a donné son accord pour la mise à disposition d'au moins 70 000 tonnes d'urée par an à la République du Mali.

Pour conduire cette opération, le Ministère de l'Agriculture a mis en place une commission technique composée de : Ministère de l'Agriculture (MA), Direction Nationale de l'Agriculture (DNA), Compagnie Malienne de Développement des Textiles (CMDT), Office de la Haute Vallée du Niger (OHVN), Office du Niger (ON), Office Riz Ségou (ORS), Office Riz Mopti (ORM), Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Groupement des Syndicats Cotonniers et Vivriers du Mali (GSCVM). Cette commission a proposé une mission de prise de contact avec les fabricants d'urée ukrainiens.

C'est ainsi que le Président de l'Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM), Bakary TOGOLA a conduit une importante mission en République d'Ukraine du 07 au 15 novembre 2006.

La mission était composée de 14 responsables issus du Ministère de l'Agriculture, Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale, Ministère de l'Industrie et du Commerce, des services technique du ministère de l'Agriculture, des fournisseurs d'intrants agricoles et des producteurs agricoles du Mali.

L'objectif global de la mission était d'approfondir les liens bilatéraux, commerciaux et économiques entre la République du Mali et la République d'Ukraine dans le domaine de la fourniture des intrants agricoles (urée perlée).

Les objectifs spécifiques portaient sur :

- mettre en relation les fournisseurs maliens et les fabricants ukrainiens d'urée ;
- s'assurer de la capacité des fabricants d'urée ukrainiens à couvrir les besoins du Mali en urée ;
- s'assurer de la réponse de la qualité de l'urée Ukrainienne aux spécifications techniques de la demande malienne ;
- négocier le prix plafond de l'urée à l'usine ;
- apprécier les coûts d'approche de l'urée (prix usine, transit, transport, dédouanement, assurances, taxes, marge bénéficiaire, etc.) ;
- conclure un protocole de partenariat.



Visite des entrepôts de la société AGROSFERA

La mission a pris fin sur la confirmation de la capacité industrielle de l'Ukraine à satisfaire les besoins du Mali en intrants agricoles et de la ferme volonté des autorités de ce pays à ouvrir et entretenir une ligne de partenariat hautement favorable à l'établissement de courants de transactions commerciales entre les opérateurs économiques des deux pays dans bien de domaines.

Il reste donc attendu des opérateurs du Mali, qu'ils se hissent à hauteur de situation pour tirer le meilleur parti de cette grande disponibilité.

La mission a recommandé que l'APCAM en rapport avec les Ministères des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale et de l'Industrie et du Commerce veille sur l'insertion de la dimension intrants agricoles dans la convention que l'Ukraine envisage de conclure avec la Chambre de Commerce et d'Industries du Mali courant 2007. Aussi, que l'APCAM en rapport avec l'Ambassade du Mali en Ukraine coordonne la suite des échanges avec AGROSFERA et les Entreprises Commerciales Extérieures de l'Etat d'Ukraine.

**Abdoulaye N'DIAYE**  
Conseiller Technique APCAM

### **Atelier d'information et de sensibilisation des jeunes ruraux sur les mécanismes de financement des programmes**

Les 20, 21 et 22 juillet 2006, se sont déroulés dans la salle de Conférence de l'APCAM, les travaux de l'atelier d'information et de sensibilisation des jeunes ruraux sur les mécanismes de financement des programmes : le Programme d'Appui aux Services Agricoles et aux Organisations Paysannes (PASAOP), le Programme de Développement des Infrastructures Rurales et des équipements agricoles (PNIR) et l'Agence pour la Promotion de l'Emploi des Jeunes (APEJ).

La cérémonie d'ouverture a été présidée par le Représentant du Ministre de l'Agriculture, Monsieur Abdramane CISSE, des représentant(e)s de l'APCAM et des départements en charge de l'élevage et de la Pêche, des Petites et Moyennes entreprises.

L'atelier a enregistré la participation d'une vingtaine de jeunes gens venus des huit (8) régions du Mali et du District de Bamako ainsi que des représentantes de la Fédération Nationale des Femmes Rurales (FENAFER).

L'atelier visait les objectifs suivants :

- Informer les jeunes ruraux du Mali sur les mécanismes d'appui et de financement du PASAOP, du PNIR et l'APEJ.
- recueillir les attentes des jeunes ruraux par rapport à la prise en compte de leurs préoccupations spécifiques dans le cadre de la mise en œuvre de ces programmes.



Réunion à la Chambre de Commerce et d'Industrie d'Ukraine

La rencontre a permis aux membres de la Commission Nationale des Jeunes Ruraux :

- d'échanger en vis-à-vis avec les responsables du PASAOP, du PNIR et de l'APEJ sur leurs préoccupations ;
- de discuter d'autres de leurs préoccupations. C'est ainsi que les jeunes ont, en marge de l'atelier, organisé une réunion au cours de laquelle ils ont amendé les Statuts et règlement intérieur de l'organisation faitière. Ces textes doivent être soumis aux jeunes à tous les niveaux de responsabilité pour approbation.

Egalement un plan d'action quinquennal 2006-2011 de promotion des jeunes ruraux et un programme minimum juillet à décembre 2006, assortis d'un budget, ont été élaborés.

Au terme des travaux, des recommandations ont été faites :

**Mme Coulibaly Djénébou TRAORE**  
**Conseiller Technique APCAM**

**Recommandations de l'atelier d'information et de sensibilisation des jeunes sur les mécanismes de financement des projets et programmes**

**Au PNIR :**

- Diligenter la décision du Président de la République d'octroyer au moins 10% des aménagements aux jeunes ruraux ;
- Faire des aménagements spécifiques aux jeunes ruraux (agricoles, bourgoutières, maraîchères, etc.) ;
- Tenir compte de la spécificité des jeunes ruraux, à l'instar des femmes rurales, dans le reliquat de la première phase du PNIR.

**A l'APEJ :**

- Intégrer les jeunes ruraux dans le conseil d'administration et le comité de gestion de l'APEJ ;
- Appuyer les jeunes ruraux dans le montage des projets en fonction de leur niveau d'instruction ;
- Ouvrir une coordination régionale de l'APEJ à Koulikoro.

**Au PASAOP :**

- Intégrer les jeunes ruraux dans le comité de pilotage du PASAOP
- Appuyer la mise en œuvre du plan d'action des jeunes ruraux
- Appuyer la mise en place des démembrements (régions, cercles, communes, communes, villages/fractions) des jeunes ruraux

**Aux jeunes ruraux :**

- Prendre des dispositions avec les maires pour insérer les projets des jeunes ruraux dans les PDESEC des communes du Mali ;
- Créer des organisations en majorité jeunes pour avoir des investissements spécifiques ;
- Faire des projets en fonction des besoins en formation des jeunes à l'adresse de l'APEJ ;
- Suivre l'évolution et le financement des projets des jeunes ruraux.
- Procéder à une large diffusion des résultats de l'atelier.

## **Journée Mondiale des Femmes Rurales, Edition 2006**

11<sup>e</sup> édition du genre au Mali, les cérémonies phares de la journée mondiale des femmes Rurales se sont déroulées dans la commune rurale de Dialakoroba, cercle de Kati, Région de Koulikoro, avec l'implication des organisations de femmes rurales (groupements, associations, GIE, coopératives, mutuelles, délégation locale, ASPROFER et FENAFER) dans tout le processus auprès du Ministère de la promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille à travers la Direction Nationale de la promotion de la Femme.

Le thème retenu cette année était « Femmes Rurales : les leaders de demain ».

Les objectifs visés étaient de :

- Informer et sensibiliser les décideurs, les partenaires techniques et financiers et l'opinion publique sur l'importance du leadership des femmes en général et des femmes rurales en particulier.
- Informer et sensibiliser les hommes, les femmes et les jeunes sur les questions relatives aux droits des femmes en général et des femmes rurales en particulier.
- Sensibiliser les autorités et les organisations paysannes pour une implication des femmes rurales dans les instances de prise de décision.

La journée a enregistré, outre les femmes et organisations de femmes rurales, le président de l'APCAM, Mr Bakary TOGOLA, assisté de son personnel, Mme la commissaire à la sécurité alimentaire, Mme Lansry Nana Yaya HAIDARA, la représentante de la FAO, Mme Mariam Mahamar NOUR, plusieurs autres personnalités et une foule nombreuse d'hommes, de femmes, et de jeunes.

Au cours de cette cérémonie, le président de l'APCAM a remis des équipements d'une valeur de 1 000 000 FCFA à deux organisations de femmes rurales. Ces équipements se composent de :

- Association Benkady de Dialakoroba : 1 multicultureur + 2 bœufs de labour
- Association Villageoise des Femmes de Bougoula : 1 charrette, 1 âne + Semences maraîchères et 5 brouettes.

Egalement, le président de l'APCAM a reçu un diplôme de reconnaissance des mains de la Ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Mme DIALLO M'Bodji SENE.



*Equipements remis aux organisations de femmes rurales de Dialakoroba*

**Mme Coulibaly Djénébou TRAORE**  
**Conseiller Technique APCAM**



# Programme Compétitivité Diversification Agricoles (PCDA)

## Vers une agriculture de marché plus adaptée et plus performante

Le Programme Compétitivité Diversification Agricoles (PCDA) est un projet de promotion des filières agricoles. Il constitue ainsi une opportunité pour les professionnels des filières agricoles d'élargir leur base de revenu dans le cadre d'une agriculture de marché plus adaptée et plus performante. Le lancement officiel du projet a eu lieu le 18 Mai 2006 sous la présidence effective du Ministre de l'agriculture en présence des ministres de l'Elevage et de la Pêche, de l'Equipement et des Transports, de l'Environnement, du Commerce et de l'Industrie et du Représentant de la Banque Mondiale au Mali.

Pour accroître et diversifier les revenus en milieu rural, le Mali a un avantage comparatif important. En plus du coton, des céréales et du bétail, le Mali dispose d'un énorme potentiel pour un grand nombre de filières à vocation commerciale et porteuses de croissance et d'investissement dans les sous-secteurs de l'horticulture, de l'élevage et de la pêche. Ces filières se sont jusqu'à présent développées en marge des grandes filières maliennes, les décideurs leurs conférant un rôle d'activité subsidiaire par rapport au coton, riz et bétail. Celles-ci ont pourtant les potentialités pour générer une activité économique d'importance, tant pour les couches les plus pauvres du paysannat que pour le secteur commercial et logistique, aujourd'hui essentiellement informel, qui approvisionne les pôles urbains nationaux et sous-régionaux. Tout en n'excluant pas les grandes filières dont la compétitivité et les conditions de commercialisation restent à améliorer, il s'agit de répondre à une demande de plus en plus forte pour des produits à valeur ajoutée.

Les potentialités du secteur rural à la création de richesse sont aujourd'hui encore largement inexploitées. Plusieurs contraintes pèsent toujours sur son développement, notamment les conditions climatiques aléatoires, une insuffisance et un mauvais état des infrastructures de communication et de commercialisation, enclavement, un déficit d'informations commerciales – des opportunités de marchés inexploitées telles que les prix, exigences, concurrence -, une faible productivité des exploitations agricoles et faiblesse des chaînes d'approvisionnement, connaissance limitée et inexploitation des itinéraires techniques d'intensification - petite irrigation - et de transformation, investissement insuffisant du secteur privé - accès limité au financement, à la formation et au foncier -, faiblesse des services agricoles et des organisations paysannes, déficience du cadre juridique et réglementaire. Dans un tel contexte et face à cette situation, le Gouvernement du MALI a initié un programme pour accroître la compétitivité et la diversité du secteur agricole, dénommé PCDA.

Le Programme Compétitivité et Diversification Agricoles (PCDA) a pour objectif de contribuer à la levée des contraintes critiques au développement des filières agricoles pour lesquelles le Mali dispose d'un avantage comparatif confirmé. Il vise à faire des filières commerciales à valeur ajoutée une industrie à part entière qui soit porteuse de développement, intégrant le secteur privé et le paysannat dans une logique de croissance partagée. Il s'insère dans la double perspective de la lutte contre la pauvreté et de la promotion d'un investissement privé soutenu par les opérateurs économiques. Il s'agit d'assurer l'intégration des couches les plus pauvres dans les schémas agro-industriels, qui émergeront progressivement d'une amélioration de l'infrastructure et de la concrétisation des avantages comparatifs du Mali en activités à forte valeur ajoutée. Cette intégration passera par le développement des capacités techniques du paysannat et la facilitation de la constitution de partenariats équitables.

### Objectif de développement

Le PCDA a pour objectif de contribuer au développement, à l'accroissement et à la diversification des revenus et des opportunités économiques en milieu rural, à travers des améliorations dans l'organisation et les performances des chaînes d'approvisionnement (de la production à la mise en marché) des filières agricoles, d'élevage et de pêche à vocation commerciale pour lesquelles le Mali jouit d'un avantage comparatif et d'opportunités de marché confirmées.

### Résultats attendus

La mise en oeuvre du PCDA devrait contribuer à atteindre les résultats suivants :

- Une irrigation à faible coût, tournée vers la maîtrise totale de l'eau et valorisant bien le rapport coût bénéfice en termes d'investissements est impulsée et gérée par les opérateurs eux-mêmes.

- Des itinéraires techniques de production et de transformation adaptés et performants pour les filières prioritaires.
- Un accroissement en quantité et en valeur des productions et des exportations agro-pastorales au Mali, des filières sélectionnées.
- Des opérateurs économiques performants, organisés et conscients des exigences du marché, tant au niveau de la production (amélioration de la qualité) que de l'exportation (régularité des approvisionnements)
- Un accroissement de l'investissement, dans tous les secteurs d'activités des filières retenues et une augmentation du taux de satisfaction des besoins en financement des opérateurs organisés le long des filières porteuses.
- Des infrastructures de commercialisation, de stockage, conservation et de communication réalisées sont utilisées de manière efficace.

### Stratégies d'intervention

Les interventions du PCDA reposent sur les approches suivantes :

- Approche filière : qui consiste en une démarche structurée d'actions inter reliées et interdépendantes, permettant d'arriver à un plan d'actions prioritaires identifié conjointement avec les opérateurs privés de l'amont et de l'aval ;
- Approche régionale privilégiée s'inscrivant dans le contexte actuel de la décentralisation : cette approche permet de prendre en compte les spécificités régionales dans les prises de décision et dans la mise en oeuvre du programme ;
- Interventions à la demande initiées par le secteur privé et orientées vers le marché ;
- Exécution du programme basée sur la contractualisation et le principe du faire faire ;
- Exécution du programme selon le partage des coûts ;
- Principe de flexibilité dans la mise en oeuvre permettant de saisir les signaux des marchés et les nouvelles opportunités ;
- Complémentarité et synergie recherchées avec les autres projets et programmes



Cérémonie de lancement : le présidium

## Structuration

Le PCDA est structuré autour de 5 composantes techniques :

### Composante 1 : Innovation et diffusion des techniques et technologies d'irrigation et de transformation

La composante 1 a pour objectif d'améliorer la productivité et la compétitivité des exploitations agricoles et des unités de transformation rurales par une meilleure accessibilité et maîtrise des techniques d'irrigation, d'intensification et de valorisation. Cette composante s'adresse spécifiquement à la production et aux activités connexes à la production. Elle porte sur les aspects suivants :

- Démonstration, validation et diffusion de techniques et technologies d'intensification
- des spéculations retenues et adaptées aux contextes spécifiques (irrigation, itinéraires agronomiques, systèmes de production).
- Démonstration, validation et diffusion de techniques et technologies de valorisation de la production (transformation, conditionnement, conservation, stockage, etc.)
- Amélioration du conseil spécialisé aux producteurs.
- Renforcement des capacités des producteurs agricoles et des prestataires.

### Composante 2 : Amélioration des performances commerciales des filières agricoles

La composante 2 a pour but de renforcer les performances techniques et économiques des opérateurs des filières agricoles maliennes à haute valeur ajoutée pour améliorer leur compétitivité et accroître leurs parts sur les marchés locaux, régionaux et internationaux.

Elle vise de façon spécifique à renforcer la connaissance des marchés et des filières, à soutenir la concertation interprofessionnelle au niveau national, régional et international, améliorer le cadre réglementaire et l'environnement des services, à promouvoir la qualité des produits et de leur commercialisation.

### Composante 3 : Accès au financement

Son objectif est d'établir des relations d'affaires pérennes entre les acteurs des filières agro-industrielles et les institutions de financement (banques, IMF/SFD). Elle a pour objectifs spécifiques d'apporter une garantie partielle aux acteurs des filières agricoles, de créer un meilleur environnement sécurisant les crédits, diversifier et adapter les produits bancaires et financiers aux besoins des acteurs des filières agricoles.

### Composante 4 : Infrastructures commerciales

Elle vise à pallier le sous-équipement actuel du pays et à faciliter l'accès aux infrastructures pour réduire les coûts de transaction et améliorer la compétitivité des produits agricoles sur les marchés intérieurs et extérieurs. Il s'agit de réaliser des infrastructures de production, de transformation et commercialisation et de désenclaver les zones à haut potentiel de production.

### Composante 5 : Mise en œuvre et gestion du programme

L'objectif assigné à cette composante est d'assurer une gestion transparente, efficace et efficiente du programme. Elle s'occupera de manière plus spécifiques de la coordination de la mise en œuvre du programme, du suivi et du contrôle de l'exécution du programme, de communications.

### Filières concernées

Dans le cadre de la mise en œuvre du programme et dans le contexte malien, l'attention sera portée sur les filières agricoles, pastorales, halieutiques, et de produits de cueillette, présentant déjà un potentiel confirmé.

### Critères de sélection des filières

- Rentabilité économique et financière avérée
- Potentiel de développement important (marché et production)
- Production disposant d'un avantage comparatif
- Effet de levier significatif sur la réduction de la pauvreté rurale,
- Existence d'une demande de la part d'opérateurs économiques,
- Existence préalable d'une organisation, au moins dans la région d'intervention

- Les productions majeures qui répondent aux critères ci-dessus, sont ci-après retenues pour le démarrage du PCDA sont :

- o La mangue,
- o La pomme de terre,
- o L'échalote, l'oignon, l'ail
- o Le haricot vert,
- o Le pois sucré (souchet),
- o La gomme arabique,
- o Le karité
- o Le lait,
- o Le bétail/ viande,
- o Le poisson

### Publics concernés

Les bénéficiaires des actions du programme sont : les producteurs, les exportateurs, les formateurs, les groupements de professionnels, les organisations professionnelles par filière, les prestataires de services du secteur agro-alimentaire.

### Coût et durée du projet

D'un coût total de 47,4 millions de dollars US, soit 23,7 milliards de F CFA, le PCDA s'étalera sur une durée de 6 ans.

### Zone d'intervention

Le projet est d'envergure nationale. Cependant, les critères de base de sélection des filières permettent de prioriser pour son démarrage quatre régions qui sont : les régions de Bamako/Koulikoro, Sikasso, Ségou et Mopti.

Dr. Gagny TIMBO  
Coordinateur PCDA

## Assemblée Permanente des Chambres d'Agriculture du Mali (APCAM)

### PAYSAN AUJOURD'HUI

Bulletin trimestriel d'information  
Square Patrice Lumumba Porte 15

BP : 3299 Bamako/Mali

Tél : 221 87 25 Fax : 221 87 37

E-mail : [apcam@apcam.org](mailto:apcam@apcam.org)

Site web : [www.apcam.org](http://www.apcam.org)

Directeur de Publication  
Bakary TOGOLA

Rédacteur en chef  
Fousseyni TRAORE

### Comité de Rédaction

Idrissa DIALLO

Moussa KIENTA

Siriman SAKHO

Issiaka DAMA

Abdoulaye N'DIAYE